

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE  
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT  
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**COMMUNIQUE N° DA3/484/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 16 DEC 2022**

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°035/ AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 relatif à l'acquisition des lits d'hospitalisation et matelas au MINSANTE

Financement : BDEAC

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 7621/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en FC FA	Délai d'exécution	Observations
Acquisition des lits d'hospitalisation et matelas au Ministère de la Santé Publique	LEKOUET Tel : 697 913 357	201 349 803	03 mois	Proposé attributaire
	AYE BOSS CAMEROUN Tel : 675 78 82 46	186 411 183	90 Jours	Éliminé pour fausse déclaration (autorisation du fabricant d'authenticité douteuse car comportant deux dates différentes)
	CNC Tel : BP 29 SOA	176 549 625	90 Jours	Éliminé pour fausse déclaration (autorisation du fabricant d'authenticité douteuse car comportant conjointement des écritures (impression) fraîches et une signature scannée)
	LA PROVIDENCE SARL Tel : 677 308 311	194 759 458	03 mois	Éliminé pour absence de visibilité du Modèle de lit BED BJT88 sur le site proposé

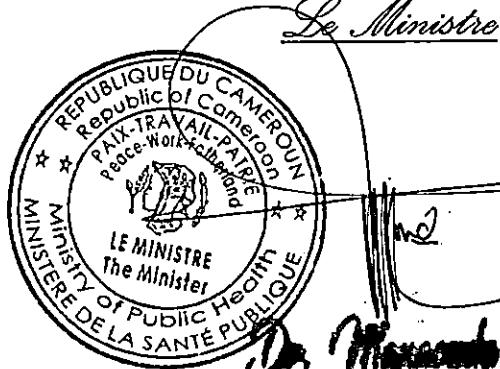
Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



*Le Ministre*

*Dr. Mbomou Mbombo*